

Réf: Dossier N° 093157

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « BANDAMA CORPORATION »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY, PLATEAUX
DOKUI SOPIM, APPARTEMENT D15, Lot 85, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/02/2022, et enregistrés au CEPICI le 16/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BANDAMA CORPORATION »

Objet : Création et exploitation de plateforme internet de mise en relation entre particuliers et/ou professionnels, les services de conseil aux entreprises.

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY, PLATEAUX
DOKUI SOPIM, APPARTEMENT D15, Lot 85, Ilot ND

Dirigeant(s) : M AZAN NIAMIKE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-02083 du 22/04/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°16017/GTCA/RC/2022 du 22/04/2022

